

Que vive l'insurrection kanak !



n° 2

synthèse de la presse (et pas que)
15-25 juin 2024

articles parus (avec beaucoup plus de photos)
sur le site sansnom.noblogs.org

DEUX JOURNÉES PARTICULIÈRES

21/06/2024

Décidément, depuis le début de l'insurrection kanak du 13 mai dernier, le moins que l'on puisse dire, est que si les jours (et les nuits) se suivent, ils ne se ressemblent pas. Alors que certains commençaient à se rassurer sur une baisse de la tension dans l'archipel depuis une semaine, force est de constater que ce n'est absolument pas le cas. Plutôt que de revenir en détail sur tout ce qui s'est passé depuis le dernier article publié ici, nous avons choisi de nous attarder sur deux journées : le 17 juin avec sa rentrée scolaire incandescente, et le 19 juin et ses suites, avec l'arrestation de 11 personnes présentées comme des leaders de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT). En commençant par les événements survenus il y a deux jours.

19 juin, 6h. Arrestation de onze responsables de la CCAT

Mercredi 19 juin en fin de matinée, une tension sourde a soudain envahi les rues de Nouméa, dans une normalité patrouillée par 3500 flics et militaires, et sous couvre-feu permanent depuis six semaines (désormais à partir de 20h au lieu de 18h). Dès que la nouvelle de l'arrestation de plusieurs responsables de la CCAT a commencé à se répandre, les craintes de représailles sont vite montées en flèche dans la population loyaliste de la capitale. Nombre d'entre eux se sont rués sur les stations essence pour faire le plein, puis ont massivement regagné leur domicile, provoquant des embouteillages monstres. Les structures d'accueil pour enfants ont appelé d'urgence les parents, afin qu'ils viennent récupérer leur progéniture. La plupart des commerces ont baissé leurs rideaux. La Poste (OPT) et les trois grandes banques (BCI, BNC et Société Générale) ont fermé l'ensemble de leurs agences jusqu'à nouvel ordre dans tout l'archipel. Et les principales structures administratives de Nouméa, à l'image de la mairie, ont également clos leurs portes pour le reste de la journée. En quelques heures à peine, les rues de Nouméa sont rapidement devenues « *aussi désertes qu'aux premiers jours des violentes émeutes contre la réforme du corps électoral, mi-mai* », selon les mots d'un journal du

soir. Car pendant que tout ce beau monde retenait son souffle, de vives discussions animaient une fois de plus les barrages (alors plus filtrants que bloquants) tenus par les insurgé.es kanak, à propos du fameux « *que faire ?* », mais aussi des tentatives d'endigement de leur colère face à cette opération policière en grande pompe.

Si le parti indépendantiste Union Calédonienne a par exemple immédiatement dénoncé cette vague répressive (à l'inverse des autres), il a également appelé dès la fin de matinée dans un communiqué « *l'ensemble des relais CCAT ainsi que notre jeunesse au calme et à ne pas répondre à la provocation. Tant sur le terrain que sur les réseaux sociaux* ». Quant

à la Cellule de coordination des actions de terrain/Nationale, elle transmettait le soir même aux groupes locaux un communiqué disant peu ou prou la même chose, tout en faisant le tour des barrages pour tenter de convaincre les jeunes d'organiser plutôt des bingos de solidarité afin de récolter des sous pour les prisonniers : « *Concernant les arrestations, tous les militants engagés dans la CCAT étaient*

préparés à cette éventualité, et cela fait partie de l'engagement de chacun d'entre nous. La CCAT appelle l'ensemble des militants indépendantistes à ne pas répondre à cette nouvelle provocation, à démontrer notre détermination et à ne pas tomber dans cette manœuvre coloniale d'un autre temps. »



Juin 2024. Lycée professionnel Petro Attiti (Nouméa) après son incendie

La nuit du 19 au 20 juin pourtant, de nombreux insurgés de Nouméa n'ont une fois encore pas respecté les consignes des dirigeants indépendantistes, en se lançant vaille que vaille dans la bataille, renforçant ou remontant ici les barrages, et affrontant là des flics en surnombre. Tant et si bien que le représentant de l'État français déplorait dans son bref communiqué matutinal du lendemain, que « *des troubles à l'ordre public sur*

Nouméa, notamment à Magenta, et le Grand Nouméa ont nécessité de nombreuses interventions des forces de l'ordre».

Une reprise de l'intensité dans les hostilités, qui a même conduit le grand commandant de la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie, le général Nicolas Matthéos, à sortir du silence en donnant une interview à la télévision locale, puisque la nuit suivante du 20 au 21 juin a également été marquée par une reprise des affrontements : *« Nous avons été de nouveau confrontés à des jeunes qui remettent des barricades, qui s'en prennent violemment aux gendarmes, aux forces de l'ordre. Nous avons eu de nombreux véhicules abîmés cette nuit... La nuit précédente, trois gendarmes ont été blessés. Il y a eu, de nouveau, des tentatives pour remettre des barrages, pour détruire aussi. Il faut souligner cette volonté de destruction de ceux qui sont face à nous, et cette volonté de s'en prendre aux forces de l'ordre et aux gendarmes mobiles engagés sur le terrain. Je demande vraiment aux responsables, aux chefs de famille de prendre leurs responsabilités, il faut que cette situation cesse... »*

Plus précisément, cette nuit-là du 20 au vendredi 21 juin, des affrontements avec les flics ont eu lieu dans les quartiers nouméens de Vallée-du-Tir, Magenta et Tuband, tandis que dans celui de Normandie, des pillages ont eu lieu dans le collège et le logement de fonction d'un cadre de l'établissement a été incendié. En dehors de la capitale, à Dumbéa-sur-mer, une trentaine d'émeutiers a attaqué les locaux de la police municipale. Au Mont-Dore, les gendarmes ont été la cible de tirs. Et sur l'île de Lifou, des insurgés se sont introduits vers 4h du matin sur le tarmac de l'aérodrome de Wanaham, après avoir découpé une clôture. Puis ils enflammé de gros pneus sur la piste, ce qui l'a dégradée et a conduit Air Calédonie à annuler tous ses vols à destination de Lifou pour ce week-end.

Quant aux autres endroits, dans le Nord la CCAT locale a mis en place dès le 19 juin un barrage très bloquant sur la route Poya-Népoui, et dans le Sud, à Yaté, elle a bloqué l'accès à la centrale hydroélectrique d'Enercal ainsi qu'à la mairie du village, en exigeant la libération des 11 arrêtés.

Enfin, pour illustrer le propos alarmiste du commandant des forces de gendarmerie en Kanaky, on peut aussi se référer aux confidences

recueillies par un journaliste auprès du cabinet du ministre de l'Intérieur, à propos des énormes difficultés de son corps militaire face à des insurgés kanak parfois armés : *« en l'espace de dix jours, le pilote d'un blindé de la gendarmerie et un opérateur du GIGN ont failli perdre la vie après des tirs d'armes de gros calibre : la vitre d'un véhicule a sauvé le premier, le deuxième a reçu une balle dans son sac alors qu'il était embarqué à bord d'un hélicoptère [Puma] qui a écopé de trois impacts »* (Le Monde, 21/6).

Sur la rafle policière proprement dite

En réalité, tout avait commencé la veille, mardi 18 juin, avec la publication dans la presse d'une très officielle « Lettre du Président de la République aux calédoniens ». Derrière le bla bla de Macron à propos de la future « *constitution d'un nouveau contrat social calédonien* », chacun avait pourtant compris que le paragraphe le plus important était le suivant : *« J'attends aujourd'hui la levée ferme et définitive de tous les barages et la condamnation des violences sans faux-semblants. La situation dans laquelle la Nouvelle-Calédonie a été réduite par quelques-uns demeure inadmissible, et ceux qui l'ont encouragée devront répondre de leurs actes »*.

Dès le lendemain à l'aube, les enquêteurs de la Section de recherche de la gendarmerie de Nouméa, appuyés par la Sous-direction antiterroriste (SDAT) et le Groupe interministériel de recherches de Nouméa (GIR), dont beaucoup de membres sont arrivés de métropole par avion militaire au début de l'insurrection, ont décidé de présenter l'addition à la CCAT. Dans un premier temps, sept personnes ont été arrêtées dans différents quartiers de Nouméa vers 6h par le GIGN et le RAID, tandis que les locaux de la CCAT situés au siège du journal de l'Union Calédonienne (UC), dans le quartier de Magenta à Nouméa, étaient aussi perquisitionnés.

Quant aux autres personnes recherchées, une a été interpellée vers 16h au volant de sa voiture, et les trois autres ont contacté d'elles-mêmes la gendarmerie au fur et à mesure, dont Christian Tein (dit « Bichou »), régulièrement présenté par les autorités comme un de ses principaux leaders. Les 11 personnes sont désormais en garde-à-vue à la caserne

Meunier, pour une durée qui peut aller jusqu'à 96 heures, accusées au titre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet quatre jours après le début de l'insurrection, pour : *« association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime ou d'un délit, vols avec arme et en bande organisée, destruction de biens par incendie en bande organisée, complicité par instigation des crimes de meurtre et tentative de meurtre sur personne dépositaire de l'autorité publique, et participation à un groupement formé en vue de la préparation d'actes de violences sur les personnes et de destructions de biens. »*

Plus généralement...

En matière répressive, les chiffres actualisés au 19 juin par le parquet concernant les d'audiences dites de comparution immédiate exceptionnelle qui se déroulent quotidiennement, sont les suivants : depuis le 13 mai, il y a eu 1102 gardes à vue, 164 défèrements, 94 personnes jugées en comparution immédiate et 73 personnes incarcérées.

Sur ce millier de gardes à vue, 104 impliquent des jeunes mineurs, (soit environ 10 %), les deux tiers (655) concernent des atteintes aux biens (vols, beaucoup de recels d'objets volés, des dégradations volontaires) et un quart (239) sont liées à des atteintes aux forces de l'ordre, que ce soit des gendarmes en poste, des gendarmes mobiles en mission, des policiers nationaux ou des policiers municipaux. De plus, douze informations judiciaires ont été ouvertes, concernant notamment les neuf personnes tuées par balles (six kanak, deux gendarmes et un caldoche), dont deux concernent aussi le sabotage de la serpentine de Kouaoua (le convoyeur de nickel utilisé par la SLN) et, complète le procureur de Nouméa Yves Dupas le 21 juin : *« On a toute une série de procédures sur du recel de vol d'argent dans des DAB »*, ces distributeurs automatiques de billets qui ont été ciblés à de nombreux endroits.



19 juin 2024. Yaté, blocage de l'accès à la centrale hydroélectrique d'Enercal

Encore une fois, ces chiffres sont à replacer dans le contexte d'un archipel peuplé de 112 000 kanak (sur 270 000 habitants), et chacun.e peut sortir sa règle de trois pour se faire une idée de l'équivalent en métropole.

17 juin. Une rentrée scolaire de cendres et de feu

En Nouvelle-Calédonie, le calendrier scolaire annuel prévoyait des vacances du 1er au 16 juin, mais elles ont commencé quelques semaines plus tôt, avec le début de l'insurrection du 13 mai suivi du placement de l'archipel sous état d'urgence (du 13 au 28 mai). Plus d'un mois est passé, et les autorités ont décidé qu'il était vraiment temps de rouvrir « *progressivement* » les écoles et collèges à partir du lundi 17 juin (sachant qu'il n'y a plus de transport scolaire ni de cantine partout), puis les lycées la semaine suivante, et l'université à partir de juillet. Mais sur une partie du territoire seulement, puisque tous les collèges et lycées publics de province Nord (à majorité kanak) restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Commençons donc par effectuer un petit tour du côté des destruc-



16 juin 2024, veille de la rentrée scolaire. Incendie de l'école primaire dans le quartier de la Vallée du Tir (Nouméa)

tions d'établissements en Province Sud (celle de Nouméa), puisque si les commerces, entreprises et industries ont été largement concernées par les pillages et incendies volontaires, il n'y avait pas de raison à ce que les structures de préparation à l'esclavage salarié soient épargnées. Au total, selon la vice-présidente du gouvernement calédo-

nien en charge de l'enseignement, une vingtaine d'écoles ont été « *très dégradées* », notamment sur Nouméa : Gustave Lods et Les Orchidées à Logicoop, Les Pervenches à Portes-de-Fer, etc. Et une dizaine d'établissements du secondaire ont été « *totalelement détériorés* » sur le Grand Nouméa : le lycée Petro Attiti à Rivière-Salée, les collèges de Kaméré, d'Auteuil et de Boulari, ou « *partiellement abîmés* », ceux de Portes-de-Fer, Tuband, Rivière-Salée, Dumbéa-sur-Mer, et Saint-Pierre Chanel dépen-

dant de la Ddec (Direction diocésaine de l'enseignement catholique), au Mont-Dore.

Du côté des établissements d'enseignement professionnel, ont été notamment détruits ou entièrement saccagés l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS, connu comme l'école d'infirmières) de Nouville qui accueillait 200 étudiant.es, le Centre de Formation aux techniques de la Mine et des Carrières (CFTMC) à Poro en Province Nord, le Centre de formation des apprentis (CFA) de Nouville qui accueillait 250 apprentis, mais aussi le lycée pro Pétro-Attiti déjà cité, situé dans le quartier de Rivière-Salée et qui accueillait 780 élèves.

C'est ce dernier qui a particulièrement fait l'actualité en cette rentrée partielle, puisqu'il ne pourra pas rouvrir avant 2025, et nous a même valu dans la presse locale un commentaire lumineux de son proviseur, Jean-Luc Barnier. Ce grand génie du progrès n'a en effet rien trouvé de mieux que d'y traiter les jeunes émeutiers kanak d'individus privés « *de la moindre once d'humanité* », c'est-à-dire concrètement de barbares à civiliser, parce qu'ils ont osé ravager son usine à produire de la chair à patrons : « *Les moindres recoins du lycée professionnel Pétro-Attiti ont été méthodiquement pillés, saccagés, détruits et même incendiés... Tous les écrans d'ordinateur, les photocopieurs, même les mannequins qui servaient à la filière d'aide à la personne ont été démembrés. Je ne comprends pas. Il n'y a plus une once d'humanité chez ceux qui ont causé ces ravages.* » (LNC, 17 juin)

Si on s'intéresse maintenant aux deux grands collèges des quartiers populaires kanak de Nouméa, un aperçu de leur ravage émeutier donne les dégâts suivants :

- Au collège de Rivière-Salée (384 élèves), les dégâts sont très importants, avec trois bâtiments sur quatre inutilisables. « *Il y a eu des saccages, des incendies et l'eau utilisée pour éteindre le feu a détruit les systèmes électriques. Nous avons aussi perdu tous nos serveurs. La partie informatique et administrative n'existe plus non plus* », liste Éric Vallon, le chef d'établissement.

- Au collège de Kaméré (370 élèves), les dégâts sont également importants : deux bâtiments, cinq salles de classe, la vie scolaire, le CDI ou encore la salle des professeurs et le pôle santé ont été détruits ou saccagés.

Malgré l'ensemble des dégâts causés à différents établissements, la ville de Nouméa se montrait plutôt optimiste pour cette rentrée du 17 juin, en souhaitant rouvrir 22 écoles sur les 46 qui existaient avant le mois de mai. Un chiffre qui a cependant vite diminué, puisque de nouveaux incendies la nuit du 15 au 16 dans le quartier de Tuband l'ont contrainte à annuler la rentrée pour l'école Ernest-Risbec, et que l'incendie du bâtiment où était stocké le matériel pédagogique de l'école primaire François Griscelli la nuit du 16 au 17 juin, a également réglé la question dans le quartier de la Vallée du Tir.

Mais ce n'est pas tout, puisque les autorités qui avaient péniblement réussi à réaffecter 300 élèves du lycée professionnel Pétro-Attiti de Nouméa vers d'autres établissements

restés intacts, ont encore perdu quelques moyens supplémentaires : dimanche 16 juin vers 19h, le bâtiment du lycée professionnel Jean XXIII de Païta abritant le matériel pédagogique et un container avec toutes les tenues des élèves ont été incendiés. Conclusion de la vice-présidente du gouvernement calédonien en charge de l'enseignement ? « *Attaquer*



Juin 2024. Collège de Rivière-Salée (Nouméa)

les établissements scolaires, quelles que soient les idées que l'on défend, est quelque chose d'inacceptable. Et si on devait perdre encore un nouvel établissement de cette ampleur, nos possibilités de redéploiement (des élèves) deviendraient quasiment impossibles. »

Et pour finir, du côté des îles Loyauté où les choses pouvaient sembler plus calmes jusqu'à présent, en cette même veille de rentrée scolaire, un incendie volontaire a éclaté la nuit du 16 au 17 juin dans les locaux administratifs du collège de La Roche, sur l'île de Maré. La rentrée y est désormais repoussée d'une semaine, « *dans le meilleur des cas* ».

Et pendant ce temps...

...des milliers de métropolitains s'enfuient de Kanaky, depuis la timide réouverture des vols commerciaux internationaux ;

... la Poste fait ses comptes, entre ses bureaux incendiés (quartiers de Logicoop, Magenta et Rivière-Salée) et ceux saccagés (à N'gέα, Dumbéa nord, Koutio et Plum), tout en se demandant où continuer de stocker les 8 tonnes de courriers et colis à destination de l'archipel qui sont bloqués à Paris depuis plus d'un mois ;

... Prony Resources, qui exploite l'usine hydrométallurgique de transformation du nickel au Sud de l'archipel, a annoncé officiellement le 18 juin la mise au chômage partiel de ses milliers de travailleurs : l'insurrection qui a éclaté le 13 mai a en effet « entraîné l'arrêt total des opérations de notre complexe industriel et minier, en raison des risques pour la sécurité et des dommages aux infrastructures » (c'est-à-dire des sabotages déjà évoqués ici) ;

... Walles Kotra, un des premiers journalistes kanak à avoir occupé des fonctions importantes à la télévision (jusqu'à finir directeur de la chaîne publique locale Nouvelle-calédonie la 1ère de 2019 jusqu'à sa retraite en 2022), affiche son décalage passéiste avec les insurgé.es : « Dans les communautés, beaucoup d'adultes ne comprennent pas que la jeunesse brûle tout, même les écoles ou les bâtiments religieux. Cette destruction tous azimuts ne ressemble pas à leur culture... Personne n'a fait attention au fait que Nouméa soit devenue la plus grande ville kanak de Nouvelle-Calédonie, où plusieurs générations sont présentes sans trouver leur place, tiraillées, presque déracinées, coupées des chefs, des responsables coutumiers, ou des mamans de la tribu. » (Le Monde, 19/6) ;

... Sonia Backès, ex-secrétaire d'État macroniste chargée de la Citoyenneté (2022-2023), présidente de l'assemblée de la province Sud et loyaliste acharnée, appelle au meurtre des révoltés et pleure sur la faillite de son cher Caillou : « La France ne peut pas se laisser mettre en échec par des petits insurgés. On a l'impression que l'État s'empêche de répondre de manière proportionnée. Quand on se fait tirer dessus à l'arme lourde sur un hélicoptère Puma, est-ce normal de repartir comme on est venu ?... Dans les faits, les indépendantistes radicaux visent les popula-

*tions non kanakes comme les nazis visaient les juifs... La Nouvelle-Calédonie est en faillite totale au niveau des collectivités, du système électrique ou encore de protection sociale. La société Énercal (distributeur d'électricité) ne peut plus payer ses bateaux de fioul à partir du mois de juin. Le Ruam (la Sécu) ne peut déjà pas payer le chômage partiel *. Nous avons un mois de durée de vie. Au-delà, nous ne serons plus capables de payer les salaires des fonctionnaires. Si l'État ne vient pas à notre secours, il n'y aura plus de Nouvelle-Calédonie française. » (interview dans Le Point, 20/6) ;*

... Sonia Lagarde, ex-députée macroniste de Nouvelle-Calédonie (2012-2017), maire de Nouméa depuis 2014 et loyaliste acharnée, compte les dégâts dans sa chère ville : « Toutes les exactions qui ont été commises dans la ville représentent aujourd'hui huit milliards de francs Pacifique [480 millions d'euros]. Cela comprend les écoles qui ont brûlé, les deux médiathèques, le pôle de service de Rivière-Salée, les 57 caméras de vidéosurveillance hors service, plusieurs dizaines de véhicules, une partie de nos ateliers municipaux, les routes qui sont très endommagées... La liste est relativement longue. » (N-C la 1ère, 21/6)

... il paraît que les prochaines élections législatives se dérouleront aussi en Kanaky dans dix jours. On vous passe ici toute la tambouille politicienne locale, en se contentant d'une petite note d'ambiance relevée dans la bouche d'un des deux députés macronistes de l'archipel : « On a de telles difficultés que le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, l'équivalent de la préfecture, nous dit qu'il ne prendra pas en charge la distribution des professions de foi ou l'édition des affiches. Il n'y aura pas forcément non plus de panneaux publicitaires [électorales] car la commune de Nouméa a peur que les panneaux se retrouvent dans la rue pour faire des barrages » (France24, 19/6).

Plus que jamais, la solidarité active reste nécessaire avec de jeunes insurgés kanak qui refusent de céder, tant aux pressions des organisations politiques qu'à un écrasement promis par l'armada de l'État français. Et qui continuent aussi à démolir bout par bout l'économie et les structures institutionnelles dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas, quoi qu'en disent les partisans d'un rapport au monde univoque, en l'occurrence capitaliste, colonial et écocide.

* Note : ce n'est pas tout à fait vrai, parce que vu que la Nouvelle-Calédonie est désormais en cessation de paiements, l'État français va verser une subvention de 51 millions d'euros à l'organisme calédonien dédié (la Cafat), pour qu'il puisse payer rétroactivement les allocations de chômage spécifique (partiel et total) sur la période de mai et de juin. Il s'agit du chômage engendré par la situation actuelle, soit « *entre 7 000 et 10 000 salariés* » et un peu plus de 1 000 entreprises concernées, dont près de la moitié « *sont détruites entre 50 et 100 %* ». De plus, l'État s'est engagé à rembourser la moitié des salaires versés par la Province Sud (celle de Sonia Backlès) à ses 5 700 fonctionnaires, soit 3,77 millions d'euros en mai. Tous ces chiffres donnent une petite idée du fric que l'État français commence à déverser sur place, pour tenter de maintenir à flot une colonie mise en faillite par les insurgés kanak en six semaines.

17000 KILOMÈTRES... ET L'INSURRECTION S'ÉTEND DANS L'ARCHIPEL

25/06/2024

22 000 kilomètres séparent Nouméa de Marseille par voie maritime (via le canal de Panama et Gibraltar), et 17 000 kilomètres éloignent la Kanaky de Paris par voie aérienne. C'est cette distance qu'ont parcourus sept indépendantistes enchaîné.es pendant une trentaine d'heures de vol avant d'être conduits dans plusieurs taules métropolitaines, après avoir été raflé.es le 19 juin par les troupes d'élite de l'Etat français. Alors que l'archipel du Pacifique-Sud est parcouru depuis le 13 mai par une insurrection sociale kanak qui a largement échappé à ses dirigeants politiques, ces sept femmes et hommes (et quatre autres) sont accusé.es d'en être à l'origine à travers la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT)*

**(voir plus loin la note sur la CCAT).*

Aussitôt connu la « déportation » nocturne par avion militaire des membres de la CCAT, vers une mère-patrie qu'ils conchient et rejettent, inutile de dire que les braises de l'insurrection kanak ont été ravivées de plus belle. La journée de dimanche et les suivantes ont ainsi vu des



24 juin. Quartier de la Vallée du Tir (Nouméa)

barrages être (re)montés partout, sans oublier les nombreuses attaques contre les forces de l'ordre ou les incendies qui ont frappé de nouveaux bâtiments institutionnels, commerces ou villas, y compris et de façon notable en dehors du grand Nouméa (c'est-à-dire « en brousse »). De plus, face à cette vague répressive venue la frapper de plein fouet, la CCAT qui a souvent été dépassée par les insurgés ces dernières semaines, a lancé deux nouveaux mots d'ordre dans un communiqué du 23 juin : « les mines [de nickel] resteront fermées », et « nous promettons de fortes

perturbations » lors de cette dernière semaine d'élections législatives.

Nouveaux barrages et incendies

Depuis trois jours et l'intensification des hostilités, on peut recenser de façon non-exhaustive :

- à Dumbéa (grand Nouméa, 35 000 habitants), le commissariat de la police municipale et ses deux véhicules garés dans la cour ont été cramés, tout comme les nouveaux bureaux du Fonds social de l'habitat (FSH). De plus, un des pick-up des forces de l'ordre venu affronter les émeutiers a fait un accident, et s'est rapidement retrouvé encerclé par les insurgés puis incendié à son tour. Dimanche vers 3h, l'école Jack Mainguet a aussi été incendiée : les flammes ont ravagé une partie de la cantine, ainsi que la salle des professeurs et le bureau de la directrice. En tout, pas moins de quatre véhicules blindés de la gendarmerie sont intervenus à Dumbéa, dont un Centaure.

- Au Mont-Dore (grand Nouméa, 27 000 habitants), où énormément de commerces et autres ont déjà été pillés et détruits en six semaines et où les européens ne se rendent plus dans la capitale qu'avec l'aide d'une petite navette maritime à cause des barrages, les gendarmes ont encore essuyé des coups de feu en tentant de dégager ces derniers.

- A Païta (grand Nouméa, 25 000 habitants), les destructions ont été très nombreuses : le bâtiment du Détachement spécial d'intervention de la gendarmerie nationale a été réduit en cendres. Idem pour les écoles Ohlen et Gustin (quatre salles de classe, quatre interclasses, deux salles de sieste et deux salles de motricité). Quant au collège Louise-Michel, qui pour une fois porte bien son nom, c'est la salle des professeurs et une salle de classe qui ont cramé. A chaque fois, les pompiers n'ont pu intervenir rapidement, parce que les routes et rues étaient bloquées par les insurgés. Un bateau a aussi été incendié à Port-Laguerre.

- A Koumac (4000 habitants, qui signifie en langue Pwaxumak « Têtes dures/têtu »), située tout au nord de la Grande Terre, c'est la mairie qui a partiellement cramé.

- A Fonwhary (commune de La Foa, 3500 habitants sur la côte ouest), c'est une maison coloniale historique vieille de 120 ans qui a été réduite en cendres.

- A Bourail (sur la côte ouest, 5000 habitants), deux grands docks dans le secteur de la zone industrielle de Nandaï (appartenant à Matériaux center et Discount) ont été incendiés et deux villas de colons ont subi le même sort, avec comme point d'orgue des échanges de tirs entre un de ces derniers et des « *barragistes* ». D'après les gendarmes, les insurgés Kanak sont jusqu'à 300 sur le barrage qui bloque ce village de brousse, une situation « *encore jamais vue* ». La commune est du coup ravitaillée par la mer, à l'aide du navire scientifique L'Amborella, du gouvernement calédonien.

- A Lifou (îles Loyauté), des insurgés se sont introduits au cours de la nuit sur le tarmac de l'aérodrome de Wanaham, après avoir découpé une clôture. Puis ils ont enflammé de gros pneus sur la piste, ce qui l'a dégradée et a conduit Air Calédonie à annuler tous ses vols à destination de l'île. Et comme le navire qui sert de navette maritime est en carénage jusqu'au 4 juillet, Lifou est donc coupée du reste de la Nouvelle-Calédonie. De plus, du côté de Wé, la seule boutique de prêt-à-porter de la petite île a été incendiée lundi vers minuit.

- A Maré (îles Loyauté), la brigade de gendarmerie à Tadine a été attaquée toute la nuit jusqu'à 4 heures (dimanche à lundi), avec une tentative d'intrusion et des jets de molotovs. Quant au collège de la Roche, il n'a toujours pas rouvert, après avoir été partiellement incendié il y a plusieurs jours.

Du côté des autorités, le couvre-feu (20h-6h) en vigueur depuis le 15 mai est désormais prolongé jusqu'au 1er juillet ; les réseaux de bus (Tanéo) et du transport scolaire dans l'agglomération nouméenne sont toujours suspendus depuis six semaines ; les navettes aériennes entre l'aérodrome de Nouméa et l'aéroport international situé à 60 km ont repris, vu que la route pour s'y rendre est à nouveau jonchée de barrages ; la vente d'alcool qui avait le 10 juin été réautorisée de façon restreinte chez les cavistes pour satisfaire les métropolitains (uniquement les vins et champagnes, d'une teneur inférieure à 18 degrés et dans des contenants d'1,5 litre) tout en empêchant la confection de molotovs avec les bouteilles de bière par les jeunes kanaks, vient d'être totalement interdite depuis le 25 juin ; de très nombreuses écoles ont été fermées après une timide réouverture le 17 juin ; la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie et

plusieurs partis loyalistes ont écrit le 25 juin au Président Macron pour lui demander de placer la Nouvelle-Calédonie sous tutelle directe, vu la faillite de l'archipel et l'insurrection kanak ; le procureur a ouvert une enquête suite au décès lundi 24 juin d'un jeune Kanak de 23 ans qui revenait d'un barrage dans le quartier de Kaméré (Nouméa), et alors que courent les bruits d'une mort à imputer aux milices caldoches ou aux forces de l'ordre...

Sur la procédure contre la CCAT

Après leur arrestation le 19 juin au matin, les 11 membres de la CCAT ont passé 72 heures en garde-à-vue, puis toutes et tous ont été présentés à deux juges d'instruction du Palais de justice de Nouméa le samedi 22 juin, qui les ont notamment mis en examen pour « *association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime* » et « *participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions de biens* » (fait commis du 1er novembre 2023 au 19 juin) ainsi que pour « *complicité de tentative de meurtre au Mont Dore, à Nouméa, à Dumbéa et à Hienghène ; vol en bande organisée avec arme, à Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta ; destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes* » (faits commis du 12 au 19 juin pendant l'insurrection). Des accusations qui leur font encourir la perpétuité, pour avoir « *défini, préparé, planifié, mis en œuvre un plan d'action violent dans le but de déstabiliser le territoire* » selon Yves Dupas, le procureur de la République de Nouméa.



Lundi 24 juin. Rassemblement devant la prison de Riom (Puy-de-Dôme) où a été incarcérée Frédérique Muliava, de la CCAT

Les juges d'instruction et le parquet ont ensuite présenté leur réquisitions en matière de privation de liberté, puis un JLD les a évidemment suivis : sur les 11 arrêté.es, 2 ont été placés sous contrôle judiciaire (dont Darewa Dianou, fils d'Alphonse Dianou assassiné par les militaires dans

la grotte d'Ouvéa en 1988) ; 7 ont immédiatement été mis dans un avion militaire spécialement affrété dans la nuit, pour être incarcérés en préventive à 17 000 kilomètres de là ; et les 2 derniers (Gilles Jorédié et Joël Tjibaou, fils du président historique du FLNKS) avaient demandé un débat différé pour préparer leur défense devant le JLD. Aujourd'hui mardi 25 juin, ils repassaient donc devant le juge des libertés, et ont comme les sept premiers été incarcérés, mais cette fois à la prison du Camp-Est (Nouméa)...

En attendant d'en savoir plus, voici déjà les prisons de métropole où ont été incarcérés les sept membres de la CCAT, taules devant lesquelles se sont par ailleurs tenus des rassemblements lundi 24 juin à 18h, à l'appel du MKF (Mouvement des Kanak en France) : Christian Tein est à Mulhouse-Lutterbach (Haut-Rhin) ; Brenda Wanabo Ipeze est à Dijon (Côte-d'Or) ; Guillaume Vama est à Bourges (Cher) ; Steeve Unë est à Blois (Loir-et-Cher) ; Yewa Waetheane est à Nevers (Nièvre) ; Dimitri Qenegei est à Villefranche-sur-Saône (Rhône) ; Frédérique Muliava est à Riom (Puy-de-Dôme).

Précisons également que leur venue provoque déjà des craintes chez les matons, qui ouvrent quelques pistes de réflexion, si on en croit le syndicat FO-matons du centre pénitentiaire de Riom : *« ça nous pose un problème sur le plan sécuritaire puisqu'on est un établissement, au niveau de la sécurité, qui est un peu léger. S'il devait y avoir un gros mouvement à l'intérieur ou à l'extérieur, s'il devait y avoir des appels à rentrer dans la prison, ou même une effraction lors d'un transfert par exemple, ça pourrait nous mettre en difficulté. Les détenus médiatiques, c'est toujours embêtant dans cet établissement-là... C'est la gestion avec l'extérieur qui risque de poser des problèmes »* (France 3, 24/6).

Le « choc » d'une mesure historique

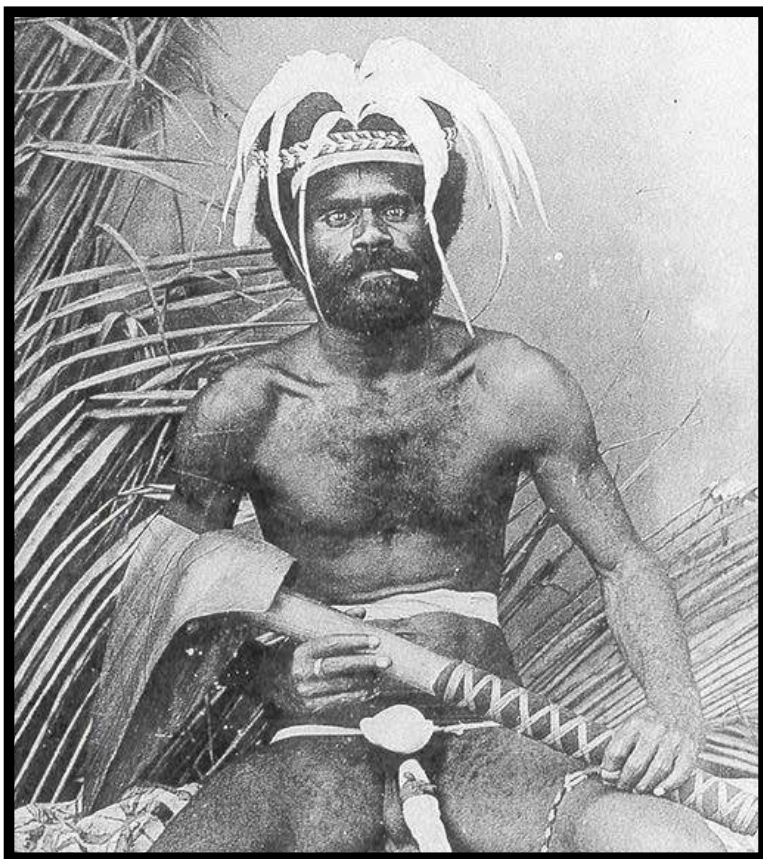
Le choix de l'Etat français de transférer à l'autre bout de la planète des Kanak qui résistent à sa domination rappelle non seulement que la Nouvelle-Calédonie est une colonie de peuplement (avec 21 600 bagnards de métropole qui ont été « transportés » sur place et 3 700 qui y ont été « relégués » à la fin du 19e siècle), mais aussi qu'elle a longtemps été une

terre de « déportation » politique dans les deux sens.

4200 communards ont été envoyés au bagne de Nouvelle-Calédonie après 1871, vite suivis par différents révoltés contre la puissance coloniale française : plus d'une centaine de kabyles algériens à partir de 1874, 750 prisonniers (politiques ou pirates) raflés dans le bagne de Poulo Condor en Cochinchine (Viet Nam) en 1891 et quinze autres en 1914 accusés d'avoir commis des attentats contre les commandants français à Hanoï, des comoriens rebelles en 1891 ou encore des Polynésiens opposés à l'annexion française en 1897. Et dans l'autre sens, quand ils n'étaient pas massacrés par milliers, plus de 200 Kanak

coupables de refuser l'ordre colonial ont régulièrement été déportés loin de leurs terres entre 1855 et 1929, notamment à Tahiti, dans le bagne du Vietnam, dans les Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) et jusque vers Obock, sur la côte des Somalis (Djibouti).

Rappelons aussi que suite à l'adoption par référendum des accords de Matignon (1988) signés entre indépendantistes, loyalistes et l'Etat français, qui avaient mis fin au soulèvement kanak des années 80 (les « Evénements »), un de ses articles comportait une mesure d'amnistie. Le 18 novembre 1988, ce sont ainsi près d'une centaine de prisonniers qui étaient alors sortis de taule, dont 26 insurgés Kanak incarcérés en région parisienne (en préventive pour avoir pris les armes contre les gendarmes et les militaires sur l'île d'Ouvéa). C'est dans ce sens qu'on peut comprendre le choc ressenti sur place, traduit par le communiqué de l'Union calédonienne sorti le 23 juin suite au transfert des membres de la CCAT vers des prisons de métropole : « *la déportation de responsables*



Pwèdi Pwacili (Poindi-Patchili), infatigable combattant kanak contre l'occupation française, déporté et mort en exil à Djibouti en 1888.

et de militants est une habitude mise en œuvre par la France dès la prise de possession de 1853. Elle est la preuve qu'en 2024, ce pays a recours à des pratiques d'un autre temps ». En occurrence, des mesures carcérales d'exil forcé qui ont une longue histoire et n'avaient plus été mises en œuvre depuis plus trente-cinq ans.

Quant à la CCAT directement, qui a tenu une conférence de presse solennelle à La Conception (Mont-Dore) aujourd'hui 25 juin, c'est peut-être la parole de Jhon-Rock Tindao, président du conseil



coutumier de l'aire Drubea-Kapumë, qui la résume le mieux : *« Ce grand brasier est un cri de révolte de plus de 10 000 jeunes qui voient leurs rêves d'indépendance s'effondrer avec le dégel du corps électoral... La condition sine qua non pour qu'on puisse apporter un climat de paix, pour qu'il y ait une discussion et que tous les relais CCAT puissent se mettre en berne momentanément, c'est le retour de Christian Tein et de tous les camarades emprisonnés en Métropole parce qu'on estime que ce sont des arrestations arbitraires. »*

Tous comptes faits, il semble donc que pour un bon moment encore, le précieux nickel si convoité par l'État français pour alimenter les batteries de son capitalisme vert, un minerai dont regorge la Kanaky, ne soit pas prêt d'arriver à bon port. Ce qui fait au moins une bonne raison supplémentaire d'être solidaires avec les insurgés qui ravagent jour après jour les structures économiques de l'archipel...

**** Note chronologique sur les partis kanak et la montée en puissance de la CCAT jusqu'à l'insurrection du 13 mai 2024 :***

Le FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste), créé en 1984, regroupe aujourd'hui quatre principaux partis: l'Union calédonienne (UC), le Parti de libération kanak (Palika), le Rassemblement démocratique océanien (RDO) et l'Union progressiste en Mélanésie (UPM). Ces derniers cogèrent avec les loyalistes le gouvernement calédonien local et certains intérêts économiques (y compris miniers) depuis les accords de Nouméa en 1998, et sont souvent contestés par une partie de la population kanak pour leur corruption ou leur éloignement de l'objectif de l'indépendance, notamment par les jeunes urbanisés de Nouméa, voire leur intégration progressive au système occidental-capitaliste par d'autres (notamment en tribu).

En novembre 2023, est créée la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT) sur une initiative de l'UC lancée à son congrès à l'île des Pins, à laquelle se sont jointes six organisations indépendantistes extérieures au FLNKS : les syndicats USTKE (Union syndicale des travailleurs kanak et exploités, créé en 1981 et membre du FLNKS de 1984 à 1989) et CNTP (Confédération nationale des travailleurs du Pacifique, scission du premier datant de 2016), le Parti Travailleiste (créé en 2007, proche de l'USTKE), le MOI (Mouvement des océaniens indépendantistes, créé en 2019 et composé de wallisiens et futuniens vivant en Kanaky), Dynamique Autochtone et la Dynamik Unitaire Sud (DUS, scission du Palika datant de 2011).

De leur côté, les trois autres partis du FLNKS avaient déjà créé en 2020 un Comité nationaliste et citoyen (CNC), là aussi pour élargir leur base (à l'occasion du 2e référendum local sur l'indépendance), ce qui a conduit la CCAT et les CNC à travailler ensemble à partir de novembre 2023 en mobilisant l'ensemble des kanak dans les tribus et à Nouméa, pour empêcher le gouvernement français de réformer le corps électoral local, gelé depuis l'accord de Nouméa (1998). En décidant d'ouvrir ce dernier à des milliers de métropolitains arrivés en Kanaky depuis cette date, l'État s'estimait en effet sorti de la période des accords de Nouméa qui prévoyait trois référendums d'autodétermination, et ont respecti-

vement donné 43% pour l'indépendance en 2018, 47% pour l'indépendance en 2020, et on s'en fout combien en 2021 puisqu'il a été boycotté par les Kanak (alors en période de deuil des morts du covid-19).

La phase 1 de cette mobilisation contre le dégel du corps électoral a d'abord consisté à organiser des manifestations pacifiques, qui ont ainsi grossi au fur et à mesure, passant de 3000 personnes fin novembre à 15 000 le 28 mars, jusqu'à en atteindre environ 60 000 personnes le 13 avril à Nouméa (pour 270 000 habitants dont 41% de Kanak). Devant le succès grandissant des manifestations, le 42e Congrès du FLNKS a finalement décidé en mars 2024,



23 juin. Un barrage routier à Poya, sur la côte ouest

soit deux mois avant le début de l'insurrection, de s'ouvrir à toutes ces autres composantes indépendantistes, et un groupe de travail avait été mis sur pied pour modifier la charte du Front.

Puis est arrivée la phase 2 des mobilisations, nommée « 10 jours pour Kanaky », dans la semaine précédent le vote sur le dégel à l'Assemblée Nationale

(celui au Sénat s'était produit le 2 avril), qui devait se tenir le 13 mai et faire adopter définitivement ce projet de loi. Il y a alors eu plus de manifestations pendant cette période, certaines mines de nickel ont commencé à être bloquées, et une grève de l'USTKE a paralysé les ports et les docks, mais aussi l'aéroport de Nouméa. Enfin, la phase dite « 2,5 » a commencé le dimanche 12 mai, avec l'objectif de monter des « barrages filtrants » sur tout l'archipel, en perturbant notamment l'économie de la capitale Nouméa. Sauf qu'à partir du lundi 13 mai, un peu à l'image (toute relative) du mouvement des gilets jaunes où des groupes auto-organisés bloquaient de jour des ronds-points et partaient la nuit cramer des cibles qui leur semblaient adéquates, tout s'est accéléré.

A Nouméa et ses banlieues, où la jeunesse urbanisée kanak est à la fois dégoûtée des partis politiques indépendantistes et subit plus que toute autre misère, racisme et humiliations, l'étincelle du passage en force de ce

fameux dégel a explosé en une insurrection sociale marquée par des incendies et des pillages tous azimuts. Le 16 mai, le nombre d'insurgés était estimé à environ 10 000 par les autorités (5000 dans le grand Nouméa, soit Dumbea, Mont-Dore et Païta/ et 4000 dans la capitale). La CCAT, le FLNKS, les autorités coutumières, l'USTKE ou l'Union Calédonienne ont alors eu beau dénoncer les destructions et pillages ou appeler au calme, en tentant de le faire appliquer sur les barrages, rien n'y a plus fait jusqu'à aujourd'hui, causant 1,5 milliards d'euros de dégâts en ruinant une économie néo-calédonienne déjà fragilisée par la chute drastique des cours du nickel. Quant à l'État français, il a eu beau décréter l'état d'urgence entre le 15 mai et le 28 mai, en signant 33 ordres de perquisitions administratives (OPA) et 29 assignations à résidence dont 25 contre des membres du CCAT (soit « *10 leaders mafieux de ce groupuscule qui commet meurtre et pillages* » d'après le ministre de l'Intérieur) ou envoyer 3500 flics et militaires sur place, l'insurrection est toujours en cours depuis sept semaines.

Enfin, le 15 juin 2024, un mois après le début de l'insurrection, se tenait le 43e Congrès du FLNKS à Koné, qui était censé intégrer les six nouvelles composantes. Face à la présence de près de 300 membres de la CCAT venus en nombre, qui avaient tenu leur première assemblée générale à Bourail et entendaient bien s'y faire entendre comme représentants des « barragistes » et de la base en lutte sans se contenter de leurs 10 places attribuées, le congrès du FLNKS a finalement été reporté au bout de quelques heures.

Et dernière précision, lors du passage éclair du Président Macron en Kanaky le 23 mai dix jours après le début de l'insurrection, il avait rencontré plusieurs composantes indépendantistes de la Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire non seulement les partis du FLNKS, mais aussi Christian Tein de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), malgré son assignation à résidence. Un mois plus tard, fort de la duplicité liée à tout pouvoir (a fortiori colonial), il a décidé de l'expédier au fond d'une lointaine geôle, avec six de ses camarades...



17 juin 2024. Restes de l'« Institut de formation des professions sanitaires et sociales » (infirmières, ambulanciers, aide à la personne, etc.).

Païta, 25 juin. Incendie du bâtiment du « Détachement spécial d'intervention » de la gendarmerie (DSI)



25 juin, La Foa. Incendie de la maison coloniale historique, dite Lacourt

«Plus que jamais, la solidarité active reste nécessaire avec de jeunes insurgé.es kanak qui refusent de céder, tant aux pressions des organisations politiques qu'à un écrasement promis par l'armada de l'État français. Et qui continuent aussi à démolir bout par bout l'économie et les structures institutionnelles dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas, quoi qu'en disent les partisans d'un rapport au monde univoque, en l'occurrence capitaliste, colonial et écocide.»